

Préambule

Afin de respecter les règles de distanciation en vigueur, la séance du Conseil municipal du 4 juillet 2020 a eu lieu à la Richardière et a été diffusé en direct sur Youtube.

Ordre du jour du Conseil municipal

Installation du nouveau Conseil municipal :

- Élection du Maire
- Fixation du nombre des Adjointes
- Élection des Adjointes
- Lecture de la Charte des élus

Piscine municipale :

- Plan d'organisation de la surveillance et des secours
- Tarifs d'entrée pour la saison 2020

Secrétaire de séance : François Bernigaud

Assesseurs : Michel Deridder Brigitte Dulong

Élection du Maire : Gérald Giraud 23 voix, Mathieu Kuntz 5 voix

Élection de la liste des Adjointes : Cécile Conry , 25 voix

- 1^{er} adjoint : Cécile Conry
- 2^{ème} adjoint : Hubert Jeanson
- 3^{ème} adjoint : Estelle Gignoux
- 4^{ème} adjoint : Michel Deridder
- 5^{ème} adjoint : Claudine Chassagne
- 6^{ème} adjoint : Jean-Charles Congard
- 7^{ème} adjoint : Peggy Briand

Délibération n° 041/2020 - Piscine municipale – Plan d'organisation de la surveillance et des secours

Le Conseil municipal approuve le Plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine municipale.

Délibération adoptée à la majorité (1 abstention : M. Kuntz)

Délibération n° 042/2020 - Tarifs d'entrée à la piscine municipale pour la saison 2020

En raison de la crise sanitaire, le Conseil municipal approuve 2 types de tarifications pour la piscine municipale : une tarification de type "protocole Covid" avec un système de réservation de créneaux horaires applicable dès l'ouverture de l'équipement le 5 juillet 2020 et une tarification "hors Covid" sans restrictions d'accès. Cette disposition permettrait de modifier les tarifs si le gouvernement décide, au cours de l'été, d'assouplir les règles de protection.

Délibération adoptée à la majorité (1 vote contre : M. Kuntz)

Gérald Giraud,
Maire